



AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ
centre-val de loire



OBSERVATOIRE
DE LA BIODIVERSITÉ
Centre-Val de Loire

Les haies en Centre-Val de Loire

Journée interpoles
02 octobre 2025



Programme

- Présentations ARB / Observatoire – Laetitia Roger-Perrier, ARB
- Actualités des pôles – 3 animateur·trices
- La haie, tour d’horizons – Daphné Marques, FNE Centre-Val de Loire
- Le réglementaire associé à la haie – Tiphaine Prot, DDT 36
- Planter local – Laetitia Roger-Perrier, ARB
- Réseau haie Centre-Val de Loire – Mathilde Debrach, PNR Brenne & Christophe Sotteau, AgroEco Expert
- Valorisation de la haie – Daphné Marques & Paul Clément
- TABLE-RONDE : planter ou semer de la haie ? Serge Gressette, Cen Centre-Val de Loire, Paul Clément, Mathilde Debrach, Christophe Sotteau
- Pause déjeuner
- Présentation de Marçais, visite sur le terrain



1.

1. **Présentations ARB / Observatoire**
2. Actualités des pôles
3. La haie, tour d'horizons
4. Le réglementaire
5. Planter local
6. Réseau haie Centre-Val de Loire
7. Valorisation de la haie
8. TABLE-RONDE

L'ARB et l'Observatoire

Laetitia Roger-Perrier, ARB



AGENCE RÉGIONALE
DE LA **BIODIVERSITÉ**
centre-val de loire

L'Agence, créée en janvier 2019

➤ L'Agence régionale de la biodiversité



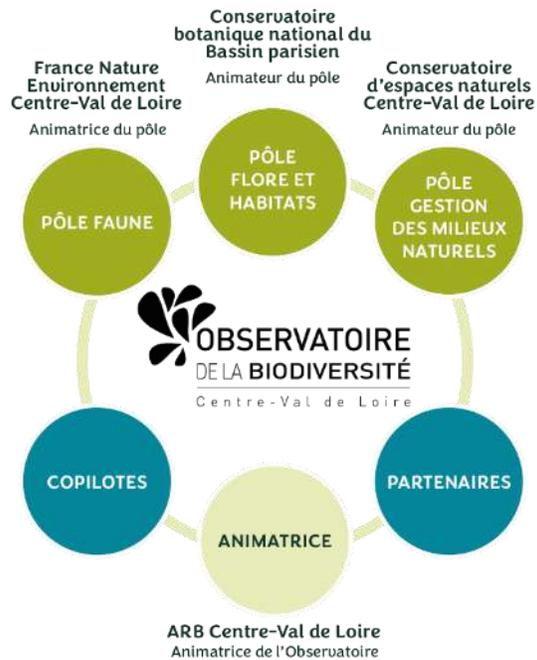
Portail
de la
biodiversité

Catalogue des aides, veille
financière, accompagnement
TEN, SfN...

Diffuser la connaissance

➤ L'Observatoire

- Mission de partage et de diffusion de la connaissance



➤ Le Portail de la biodiversité

- Portail d'entrée sur la biodiversité
- Apporte des **solutions** concrètes et cohérentes



Accédez au Portail de la biodiversité

Actualités de l'Observatoire

- Nouveau logo et nouvelle charte graphique
- Guides planter local, semer local, et tableau des grimpantes
- Indicateurs mis à jour : biodiversité domestique, ENAF...
- Poster des 10 ans
- + contribution SAP & SRB





2.

1. Présentations ARB / Observatoire
- 2. Actualités des pôles**
3. La haie, tour d'horizons
4. Le réglementaire
5. Planter local
6. Réseau haie Centre-Val de Loire
7. Valorisation de la haie
8. TABLE-RONDE

Actualités des pôles



AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ
centre-val de loire

Le pôle Faune

- Publication de la vidéo « [Mieux connaître pour mieux protéger](#) »
- Questionnaire de collecte d'informations sur les données de nature en région (Qui fait quoi, sur quoi, où et depuis quand?)
- Fiche espèce sur le Rhinolophe euryale
- Animation du Suivi temporel des oiseaux commun (journées départementales et régionale)

Le pôle Faune

En cours :

- Actualisation des listes rouges (poissons, oiseaux nicheurs, amphibiens et reptiles)
- Rédaction de 2 autres fiches : Noctuelle des Peucédan et Sonneur à ventre jaune

Le pôle Flore & Habitats

- Animé par le CBN du Bassin parisien, Rémi Dupré, Julien Mondion, Florient Desmoulins
 - Composé de botanistes, d'associations et de collectivités engagés dans la connaissance et la sauvegarde de la biodiversité régionale.
- Programme d'actions :
 - Rencontres botaniques régionales (tous les 2 ans)
 - Rencontres mycologiques régionales (tous les 2 ans)
 - Forums de discussion (flore, mousses et champignons)
 - Sorties botaniques (3 par an)
 - Rédaction d'indicateurs et de fiches espèces et habitats emblématiques

<https://www.biodiversite-centrevalde Loire.fr/decouvrir/l-observatoire/pole-flore-habitats>

Le pôle Flore & Habitats

- **Agenda : 12^{ème} Rencontres botaniques du Centre-Val de Loire, le samedi 15 novembre au Muséum d'Orléans**
 - Rendez-vous incontournable du réseau de botanistes régionaux et des curieux s'intéressant à la biodiversité végétale et à sa conservation
 - 14 Interventions : Caudalis, Inrae, CPIE, SEPANT, Eure-et-Loir Nature, MOBE, CBNBP....

Le pôle Flore & Habitats

➤ Production (en cours) : 4 fiches espèces et 1 fiche habitat emblématiques

ESPECES EMBLEMATIQUES EN CENTRE-VAL DE LOIRE

PLANTE À FLEURS

MILIEUX

MENACÉE

Etoile d'eau

Donacoptylon altatum Mill., 1768

L'Etoile d'eau est une espèce des milieux humides. De nos jours, ces milieux sont menacés et régressent rapidement. Cette espèce, protégée en France, voit ses populations diminuer en région depuis les années 2000. La reconquête, c'est déjà la préserver !

DESCRIPTION

Plante annuelle amphibie.

Floraison : mai à septembre, peut varier avec le climat.

Taille : 5 à 80 cm.

Particularités : cette plante herbacée se caractérise par ses fruits en étoile qui lui donnent son nom français.

Habits : non connus.

CONFUSIONS POSSIBLES

L'Etoile d'eau peut être confondue avec le Fluviat magnan (Luronium natans L.) et le Fluviat d'automne (Luronium natans L.) qui ont d'autres espèces de gènes. Attention, cependant, la distinction peut se faire rapidement si les fruits étoilés, caractéristiques, sont présents.

ÉCOLOGI

L'Etoile d'eau est une espèce pionnière et amphibie. Elle pousse dans les milieux peu végétalisés, temporairement inondés sur des sols plus ou moins riches en éléments nutritifs.

Dans notre région, elle apparaît particulièrement dans les marais abreuvoirs et les mouillères, c'est-à-dire des marais temporaires apparaissant dans des petites dépressions au sein des champs cultivés lors des années humides.

Q COMMENT LA RECONNAÎTRE ?

Feuilles toutes basales, à limbe ovale à base arrondie ou légèrement échancrée en cœur, pétiole long.

3 pétales blancs, jaunés à la base.

Kampis florales munies d'un ou plusieurs verticilles, à fruits disposés en étoile.



ESPECES EMBLEMATIQUES EN CENTRE-VAL DE LOIRE

PLANTE À FLEURS

CLAIRIÈRES

MENACÉ EN RÉGION

Le Glaïeul de Galice

Glaïeul galloecicus Pau ex J.-M. Tison & Ch. Girod, 2014

Le glaïeul de Galice est une plante à fleurs violettes menacée par la fermeture des milieux. En effet, elle est en danger critique pour le Centre-Val de Loire avec seulement une dizaine de stations. Protège au niveau régional, il est important de prendre connaissance de la prairie qui pousse sur cette espèce.

DESCRIPTION

Plante vivace.

Floraison : mai à juillet.

Taille : 25 à 50 cm.

Distribution : appartenant à la famille des Astéracées, il a la capacité de faire des petits bulbes de 2 à 1,5 cm de large.

Lauges : double pour ses fleurs esthétiques.

ÉCOLOGI

Le glaïeul de Galice se retrouve dans les landes à bruyères en particulier dans les départements et les allées forestières sur des sols acides, souvent sable-gruieux, secs à temporairement humides.

CONFUSIONS POSSIBLES

Le glaïeul de Galice peut être confondu avec le Glaïeul d'été (Clypeolus glaucus Mill. 1758), cependant ce dernier présente des pétioles latéraux relativement plus élevés.

Q COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Heures disponibles d'un seul côté de la tige.

Tige grêle et dressée.

Feuilles basales, ovales et étroites, semblables à celles des iris.

3 pétales blancs sans trait au centre.

3 pétales blancs avec un trait rose et blanc au centre.

Petit bulbe.



HABITATS EMBLEMATIQUES EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Habitat naturel

Dans courantes

Habitat au menace

Végétations aquatiques des eaux courantes eutrophes*

*Véhicules endommagés

La végétation aquatique des eaux courantes eutrophes se retrouve dans les fleuves et dans les rivières. Ces grands et moyen cours d'eau présentent une eau riche en éléments nutritifs et un débit plus ou moins ralplié, le cortège de végétaux y est donc propre. En effet, celui-ci présente des adaptations à la vie aquatique comme par exemple des feuilles flottantes, des graines adaptés à une dispersion aquatique...

Dans cette fiche, les têtes de bassin versant sont exclues.

DESCRIPTION

Redonne de Potamo-rivier dans le Cher

Période d'observation optimale : juin à septembre

Hauteur de la végétation : jusqu'à 2m de profondeur.

Composition : renouées et juncus dominent dans ce habitat, ainsi que diverses plantes aquatiques se développent y compris des mousses et des algues d'eau douce.

Par ailleurs, il existe et naissent de nombreuses espèces animales telles que les libellules, les hérons et des poissons notamment des anguilles, des chabots ou des lampreies.

Cet habitat constitue un écosystème à part entière, possédant une grande diversité floristique et faunistique.

Sol : sinueux grossier ou sableux.

Caractéristique du cours d'eau : un lit profond en période de crue, riche en nutriments et de préférence avec une pente faible.

Q ESPÈCES TYPIQUES DE CE MILIEU



Le pôle Gestion des milieux naturels

- Publication de la vidéo « [Démonstration technique sur les Pelouses et Marais de Roussy \(Indre\)](#) »
- Formation « Gestion des milieux naturels en faveur des papillons » à Beaugency (45) le 1^{er} juillet 2025 – *action PRA Papillons de jour*
- Rédaction fiche espèce sur le Rhinolophe euryale

Le pôle Gestion des milieux naturels

A venir :

- Démonstration de matériels techniques avec Eau de Paris à Montreuil (28) en mars 2026





3.

1. Présentations ARB / Observatoire
2. Actualités des pôles
- 3. La haie, tour d'horizons**
4. Le réglementaire
5. Planter local
6. Réseau haie Centre-Val de Loire
7. Valorisation de la haie
8. TABLE-RONDE

La haie, tour d'horizons

Daphné Marques, FNE-Centre-Val de Loire



AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ
centre-val de loire



Journée interpoles de l'Observatoire

LA HAIE, TOUR D'HORIZONS



Daphné MARQUES

Coordinatrice biodiversité
FNE Centre-Val de Loire

Jeudi 02 octobre 2025



Sources utilisées

- Classeur technique haies de FNE Centre-Val de Loire
<https://fne-centrevalde Loire.org/classeur-technique-haies>
- Formation modulaire 2022 – Planter local
- Réseau haies de FNE Centre-Val de Loire / [webinaire agroforesterie du 22 novembre 2024](#)

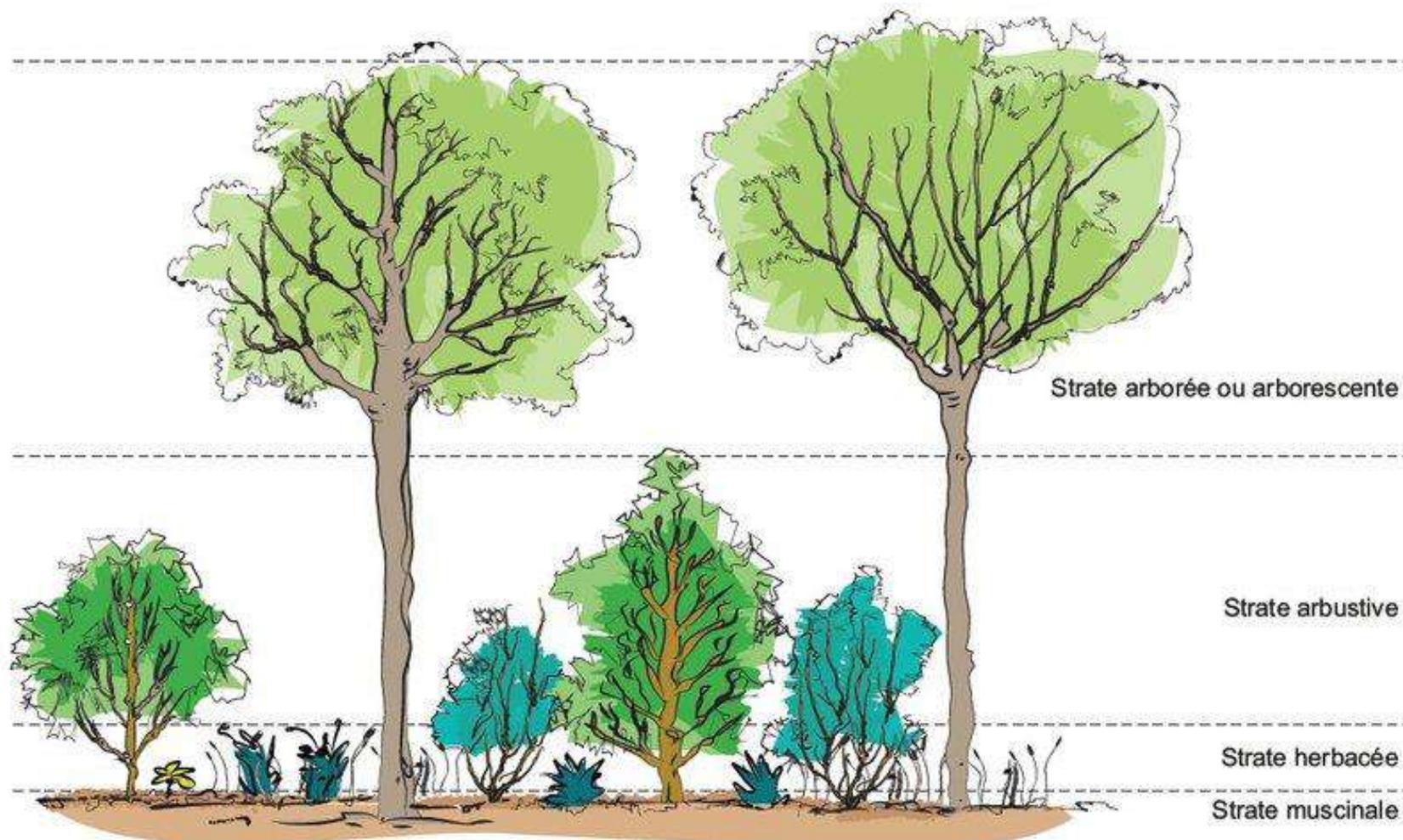
Définition : qu'est-ce qu'une haie ?

- Linéaire de végétation ligneuse, implantée à plat, sur talus ou dans un creux, généralement autour d'une parcelle, entre deux parcelles ou en milieu de parcelle.



© Perche nature

Définition : composition idéale d'une haie



© Annabelle Bergoend - Researchgate.net

Définition : composition idéale d'une haie

- **La strate arborée** : composée d'arbres élevés, ponctuellement conduits en hauts jets, en têtards ou en émondes ;
- **La strate arbustive** : composée d'arbres bas et d'arbustes, dont certains peuvent être conduits en cépée afin d'apporter plus de volume à la haie, et une production de bois plus importante ;
- **La strate herbacée** : pouvant être composée d'une grande variété d'espèces prairiales et de lisières ;

Une strate muscinale composée de mousses diverses et de matière organique en décomposition peut également être présente.

Définition : structure d'une haie

- Très variable selon :
 - les strates de végétation présentes
 - la façon dont sont conduites les essences
 - plantée autour d'une parcelle ou en forme de U
 - assez épaisse

Cépée : touffe de rejets sortant de la souche d'un arbre qui a été coupé.

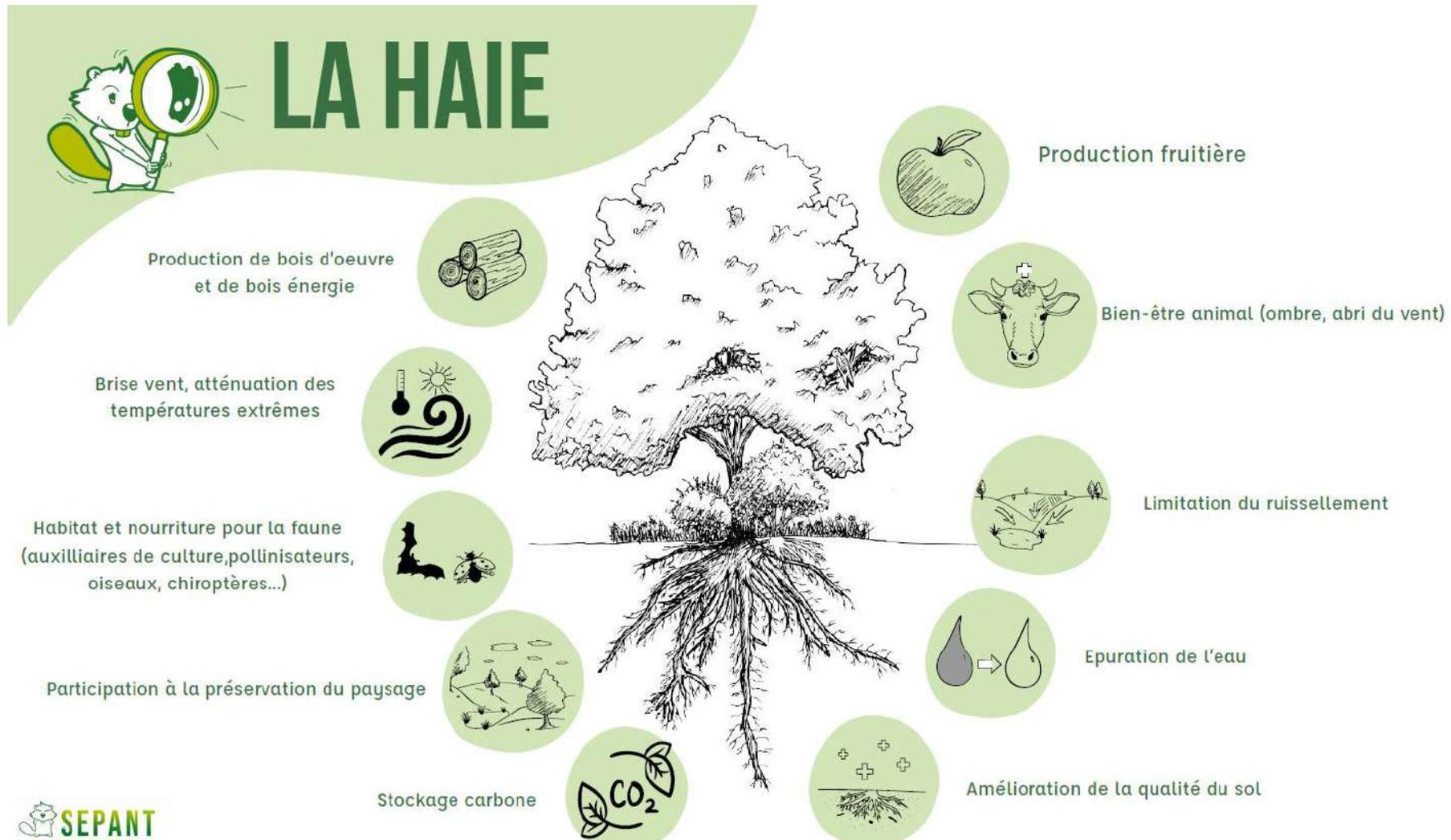
Arbre têtard : arbre dont la forme caractéristique, en « grosse tête », résulte d'un mode d'exploitation spécifique, par étêtages réguliers.

Arbre de haut jet : arbre à grand développement avec un tronc unique.

Plessage : technique ancienne consistant à créer une haie naturelle et vivante à partir d'arbustes dont les branches vont être "tressées"...



Les intérêts d'une haie fonctionnelle



Chiffres clés



QUELQUES CHIFFRES

- 23 500 km/an

entre 2017 et 2021 (Rapport 2023 du CGAAER)

+ 3 000 km/an

en moyenne (Rapport 2023 du CGAAER)

**94 000 km de haies
en région CVL**

soit 1,8 fois moins qu'en Bretagne ou Normandie (IGNF-OFB,
2020)

Depuis 1950, **70 %** des
linéaires de haies françaises ont
disparu.

soit 1,4 million de km de haies



Disparition des haies visible depuis le ciel



© Perche nature

Différents types de haies

- La haie basse

Objectif : maintenir des clôtures naturelles basses

Très peu productive en bois, peu d'atout pour la biodiversité



- La haie de haut jet

Objectif : exploiter le bois du linéaire. Favoriser la biodiversité

Fournit une quantité de bois importante après 10-15 ans



- Alignement d'arbres, trognons ou arbres têtards

Objectif : Produire du bois. Maintenir des éléments paysagers. Favoriser la biodiversité.





Journée interpole de l'Observatoire

LA HAIE, TOUR D'HORIZONS



Daphné MARQUES

Coordinatrice biodiversité

FNE Centre-Val de Loire

Jeudi 02 octobre 2025





4.

1. Présentations ARB / Observatoire
2. Actualités des pôles
3. La haie, tour d'horizons
- 4. Le réglementaire**
5. Planter local
6. Réseau haie Centre-Val de Loire
7. Valorisation de la haie
8. TABLE-RONDE

Le réglementaire associé à la haie

Tiphaine Prot, DDT 36



AGENCE RÉGIONALE
DE LA **BIODIVERSITÉ**
centre-val de loire



PRÉFET DE L'INDRE

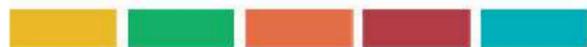
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Ministère de l'agriculture

Direction départementale des territoires

connaître, analyser, accompagner les territoires urbains et ruraux



La réglementation actuelle

Code l'environnement

Natura 2000

Espèces protégées

Protection biotope

Sites classés ou inscrits

Loi sur l'eau

Code rural et de la pêche maritime

PAC : BCAE 8

Aménagement foncier

Code du patrimoine

Abords des monuments historiques

Sites inscrits/sites classés

Sites patrimoniaux remarquables

Code de l'urbanisme

Espaces boisés classés

Éléments de paysage, sites et secteurs à préserver

Code civil

Implantation de la haie

Code de la santé publique

captages eau potable

BCAE 8 : maintien obligatoire du linéaire de haie



Déplacement sous conditions



Destruction possible dans certains



Remplacement de haies



Entretien des haies interdit entre le 15 mars et 15 août

**UNDER
CONSTRUCTION**

Création d'un régime unique



complexité normative

- Guichet unique de la haie
- Déclaration préalable à toute destruction
- Réponse unique

**UNDER
CONSTRUCTION**

protéger



Création d'un régime unique

simplifier

Comprendre

sécuriser

**UNDER
CONSTRUCTION**

Création d'un régime unique



ministère de l'agriculture



Qu'est-ce qui est concerné par le régime unique ?



Haies agricoles et non agricoles à l'exception des haies en bordure de bâtiment ou en bordure de place ou formant l'enceinte d'un jardin. Les alignements d'arbres sont également exclus.



Création d'un régime unique

Simulation réglementaire

[A propos de la réglementation applicable](#)

 **Le projet est soumis à une ou plusieurs réglementations.**

Pour être autorisé, le projet doit faire l'objet d'une demande auprès du guichet unique de la haie. Ce site internet permet de réaliser cette démarche en ligne. La prochaine étape est de décrire le projet de plantation.

 **Plantation requise : 478 m**

Pour que le projet puisse être autorisé, la plantation proposée doit respecter certaines conditions.

Le linéaire à planter dépend du type de haies :

- 478 m pour une plantation de haies de type identique à celles détruites ;
- 383 m pour une plantation de haies d'un type supérieur, plus favorable à l'accueil de la biodiversité ([voir le guide](#)).

D'autres conditions sont également à remplir : type de haie, maintien de certaines caractéristiques...



Envergo : portail numérique



simulation projet



dépôt de dossier



réponse unique

Réglementations concernant le projet

Espèces protégées **DÉROGATION ALLÉGÉE**

Conditionnalité PAC **NON SOUMIS**

Le projet n'est pas soumis à déclaration préalable au titre de la conditionnalité PAC.

En effet, au vu des informations saisies, aucune des haies détruites ne se situe sur des parcelles déclarées à la PAC.

Natura 2000 **NON CONCERNÉ**

Le projet n'est pas concerné par la réglementation Natura 2000 car les haies détruites ne se situent dans aucun site Natura 2000.

Alignements d'arbres (L350-3) **NON SOUMIS**

Le projet ne concerne pas d'alignements d'arbres situés en bord de voie ouverte à la circulation du public. Il n'est donc pas soumis à cette réglementation ([art. L350-3 du code de l'environnement](#)).

Les allées et alignements d'arbres situés en bord de voie ouverte à la circulation du public sont protégés. Pour en savoir plus sur cette réglementation, le Cerema met à disposition [un guide d'instruction](#).

Réserves naturelles **NON CONCERNÉ**

Le projet n'est pas concerné par la réglementation sur les réserves naturelles



Décret : modalités d'application du régime unique



Arrêté interministériel sur la typologie de haie



Arrêtés préfectoraux

- périodes d'interdiction d'entretien des haies
- coefficient de compensation
- listes de pratiques locales d'entretien

**UNDER
CONSTRUCTION**

Régime unique : projet de décret

1

Demande unique → déclaration → instruction

2

Respect de toutes les réglementations

Au moins une réglementation nécessite
une demande d'autorisation

3

Réponse favorable

Refus unique

Compensation obligatoire



Critères autorisation



Linéaire



Densité bocagère



Type de haie



+ d'information, contact :

Tiphaine Prot

Mel : tiphaine.prot@indre.gouv.fr

Tel : 02 54 53 26 46

Direction Départementale des Territoires

connaître, analyser, accompagner les territoires urbains et ruraux

Cité administrative - Boulevard George Sand - CS 60616

36 020 Châteauroux cedex



5.

1. Présentations ARB / Observatoire
2. Actualités des pôles
3. La haie, tour d'horizons
4. Le réglementaire
- 5. Planter local**
6. Réseau haie Centre-Val de Loire
7. Valorisation de la haie
8. TABLE-RONDE

Agir pour la biodiversité : Planter local

Laetitia Roger-Perrier, ARB



AGENCE RÉGIONALE
DE LA **BIODIVERSITÉ**
centre-val de loire

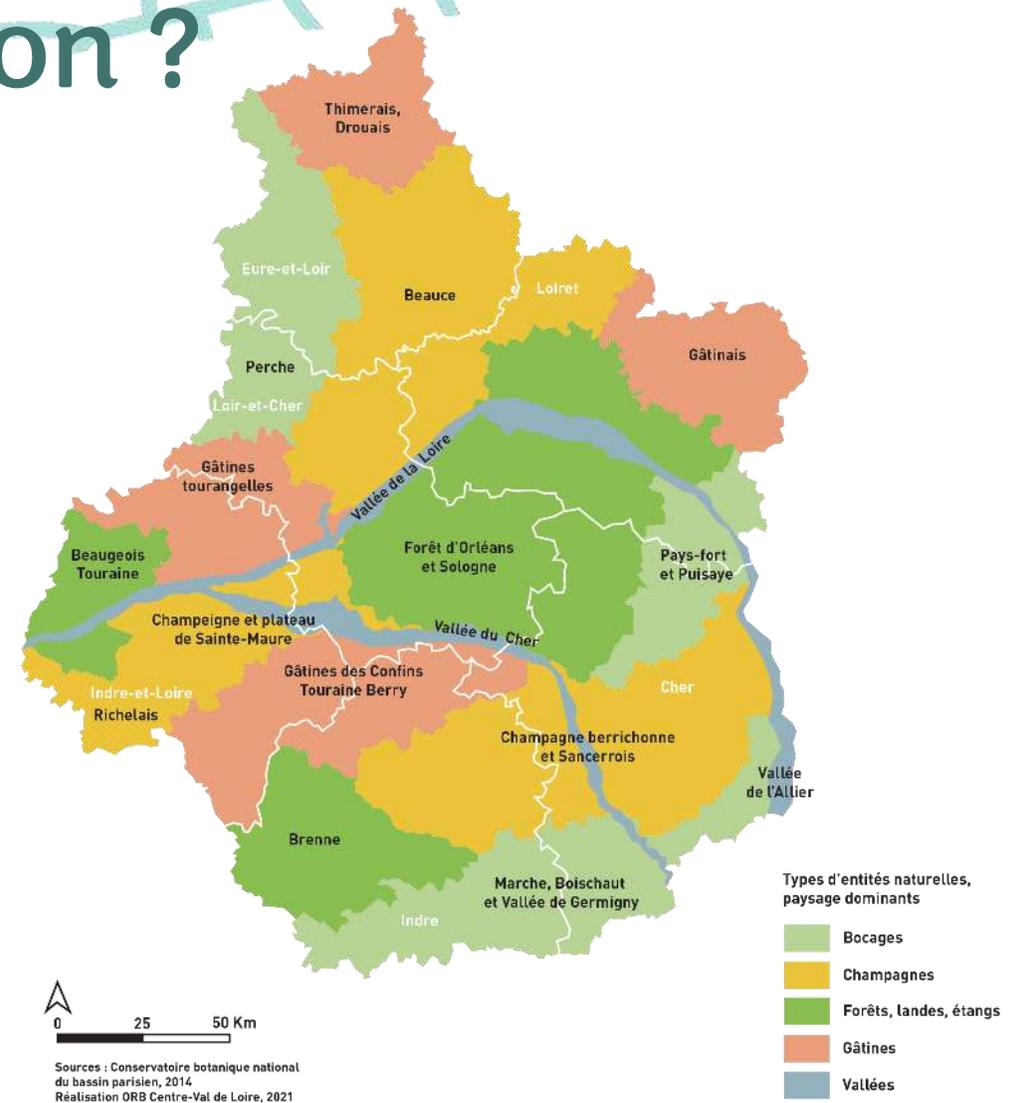
Pourquoi Planter local ?

- Années 2010-12 : demande des acteurs du territoire (collectivités) sur le choix des essences à planter pour des plantations de haies
- Sollicitation de l'expertise du CBN du Bassin parisien
- Essences locales sauvages pour agir pour la biodiversité
 - Les écosystèmes sont des systèmes où **interagissent ensemble la faune et la flore, avec leur environnement et entre eux**
 - **Co-évolution depuis des millénaires**
 - **Diversité génétique et adaptation**

Quelles essences en région ?

- > Travail d'expertise mené par le CBN du Bassin parisien en 2016
 - > Découpage de la région administrative selon des conditions pédologiques, climatiques, géologiques
 - > **16 entités naturelles dessinées**, chacune avec son lot d'essences étroitement adaptées

[Notice explicative de la création du guide](#)



Le guide Planter local pour le Centre-Val de Loire

- Un outil guide pratico-pratique, à destination de tou·tes porteur·ses de projets de plantations
 - Grand public
 - Public technique
- Fourni la liste des essences locales (arbrisseaux, arbustes, arbres) adaptées au territoire

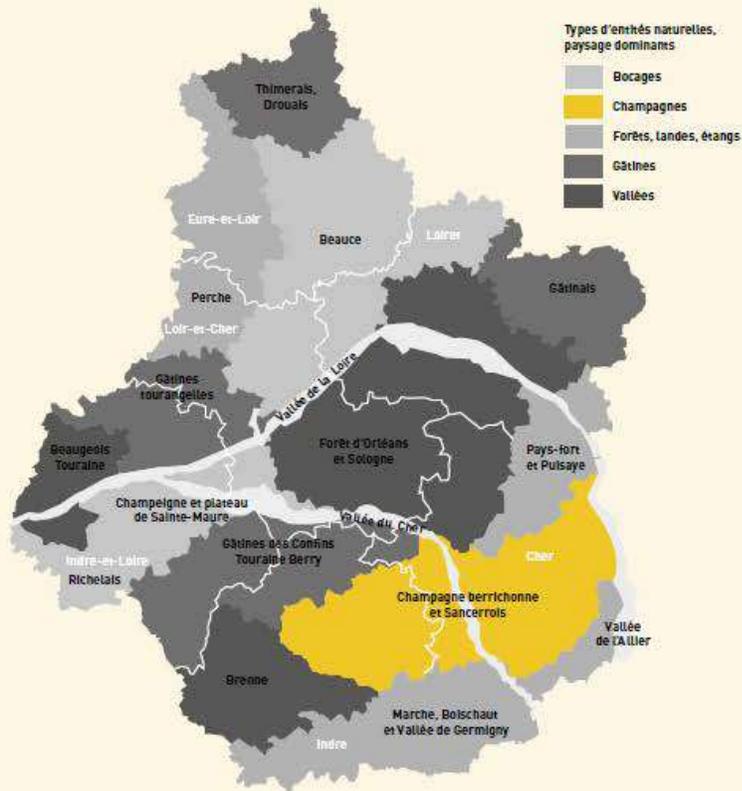
[Accéder au guide Planter local](#)

61
essences
ligneuses
listées dans le
guide



Planter local ?

Arbres et arbustes du Centre-Val de Loire



Champagne berrichonne Sancerrois

V. Champagne berrichonne et Sancerrois

1. Les arbrisseaux et les lianes (hauteur à l'âge adulte inférieure à 1 m)



Chèvrefeuille des bois
Lonicera periclymenum L.

Utilisations possibles

Caractéristiques principales

Feuille	Caduc
Période de floraison	Juin à août
Humidité du sol	Assez sec à humide
pH du sol	Acide à faiblement calcaire
Exposition	Lumière à mi-ombre

Particularité

- Fruits comestibles pour la faune
- Espèce mellifère
- Toxique pour l'humain
- Fleurs odorantes

Fragon petit-houx
Ruscus aculeatus L.

Utilisations possibles

Caractéristiques principales

Feuille	Persistant
Période de floraison	Janvier à avril
Humidité du sol	Très sec à frais
pH du sol	Faiblement acide à calcaire
Exposition	Mi-ombre à ombre

Particularité

- Propriétés médicinales
- Baies toxiques pour l'humain

Lierre
Hedera helix L.

Utilisations possibles

Caractéristiques principales

Feuille	Persistant
Période de floraison	Septembre-octobre
Humidité du sol	Sec à humide
pH du sol	Acide à calcaire
Exposition	Plaine lumière

Particularité

- Fruits comestibles pour la faune
- Espèce mellifère
- Plante couvre-sol
- Toxique pour l'humain

Des caractéristiques générales pour chacune des espèces, classées par **3 chapitres** : arbrisseaux et lianes, arbustes puis arbres

Autres ressources

➤ Boîte à outils : végétalisons !

- Pourquoi végétaliser, comment conserver le végétal existant, quoi planter/semer, comment entretenir



➤ Tableau des grimpantes

- Liste de 36 espèces de plantes grimpantes pour végétaliser murs et façades



➤ Idées d'actions

- Planter des haies sur mon exploitation



Autres ressources

➤ Dossier thématique agriculture et biodiversité

- Retracer les changements de pratiques de l'agriculture depuis 1950 et les enjeux associés



➤ Zone test agricole

- Projet Life Biodiv'France avec Bourges Plus et la CA 18



➤ Webinaires à l'heure de la biodiv'

- Série sur la végétalisation, accessible en replay





6.

1. Présentations ARB / Observatoire
2. Actualités des pôles
3. La haie, tour d'horizons
4. Le réglementaire
5. Planter local
- 6. Réseau haie Centre-Val de Loire**
7. Valorisation de la haie
8. TABLE-RONDE

Réseau haie Centre-Val de Loire

Mathilde Debrach, PNR Brenne & Christophe Sotteau, AgroEco Expert



AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ
centre-val de loire



**RÉSEAU
HAIES**
Centre-
Val de Loire

anciennement
 **Afac**
Agroforesteries

Réseau haie Centre-Val de Loire : Gouvernance et plan d'action

Journée interpoles de l'Observatoire sur les haies
Marçais – 2 octobre 2025

Christophe SOTTEAU – Réseau Haies Centre-Val de Loire



L'objet qui nous rassemble : l'arbre champêtre, sous toutes ses formes

Issue des structures pionnières qui travaillent pour l'arbre et la haie depuis 40 ans, Réseau Haies France est une **association nationale créée en 2007, afin d'agir pour l'arbre champêtre sous toutes ses formes.**



Pré-verger

©Photo : Jean-Jacques Keiner



Arbre isolé



Parcours/
Sylvopastoralisme



Haie bocagère



Bosquet



Alignement intraparcellaire d'arbres

©Photo : Karolina Samborska

Notre projet

Face aux enjeux de biodiversité, climat, et transition agroécologique, le Réseau Haies France agit pour **préserv**er, **resta**urer et **reconstit**uer une **trame fonctionnelle d'arbres** et de haies en bon état écologique.

Ambition

Un haut niveau de services environnementaux et productifs conjoints rendus par les arbres au bénéfice de l'agriculture et des territoires.

Conditions de l'atteinte de l'ambition

Une trame fonctionnelle
(beaucoup d'arbres, bien placés et reliés)

Un bon état écologique des arbres et des haies
(gestion durable)

Leviers



Reconstituer le capital arboré



Maintenir et préserver le capital existant

Domaines d'action



Filières **amont** graines et plants



Plantation et régénération naturelle assistée (RNA)



Restauration et gestion durable



Filières **aval** de valorisation directe

Nous agissons sur le terrain grâce à un réseau de plus de 450 structures membres

Objet
statutaire

Promouvoir, accompagner et mettre en œuvre des politiques globales de développement de l'arbre et la haie.



Reconnue d'utilité publique par l'État, elle fait partie des organismes nationaux à vocation agricole et rurale (ONVAR) en tant que tête de réseau.

Réseau Haies France
rassemble plus de

450 structures
membres

agissant de façon
complémentaire :

Structures dédiées à l'arbre, à la haie et au paysage

Associations, entreprises, pépinières, SCIC Bois Énergie, etc.

Structures agricoles

Chambres d'agriculture, CIVAM, CUMA, groupement d'agriculteurs biologiques, coopératives, établissement de l'enseignement agricole, etc.

Collectivités territoriales

Communautés de communes, PNR, syndicats de bassins versants, etc.

Structures environnementales

CPIE, fédérations des chasseurs, CEN, autres associations, etc.

Le Réseau Haies ce sont aussi des associations en région

Plus d'informations sur
www.reseauhaies.fr

Etat de l'avancement de la constitution du Réseau Haies en région

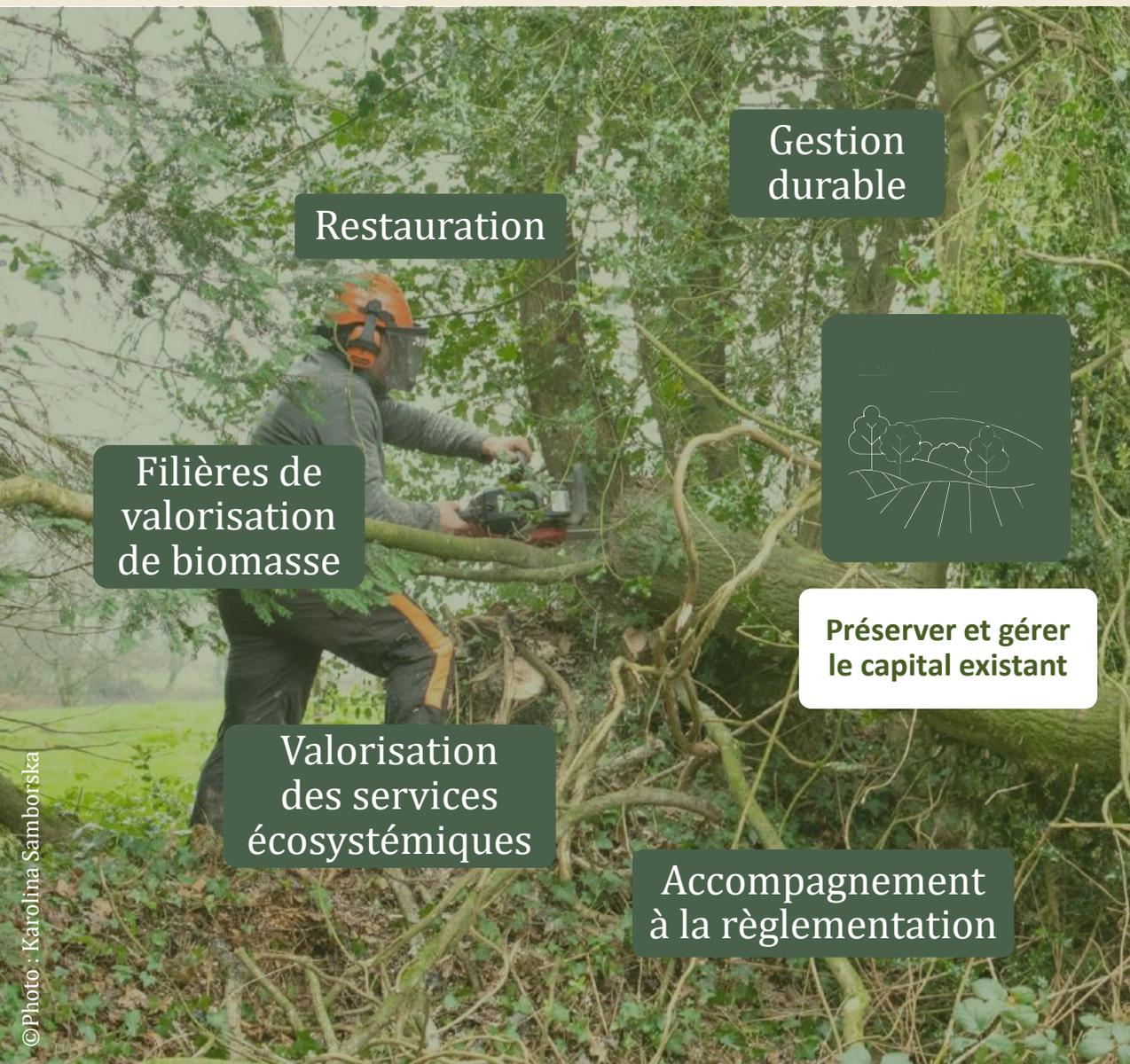


Dates de création :

2018	Réseau Haies Pays de la Loire
2020	Réseau Haies Normandie
2021	Réseau Haies Hauts-de-France
2022	Réseau Haies Nouvelle-Aquitaine
2023	Réseau Haies Bourgogne-Franche-Comté
2024	Réseau Haies Centre-Val de Loire
2025	Réseau Haies Bretagne



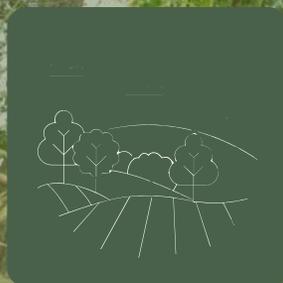
Les actions du Réseau Haies sur le terrain



Restauration

Gestion durable

Filières de valorisation de biomasse



Préserver et gérer le capital existant

Valorisation des services écosystémiques

Accompagnement à la réglementation



Collecte de graines



Reconstituer le capital arboré

Production de plants

Conception de projets agroforestiers

Plantation et régénération naturelle

Suivi de jeunes plantation

Nos missions pour appuyer nos membres et quelques exemples de réalisations

Lien vers le dernier rapport d'activité :

https://reseauhaies.fr/wp-content/uploads/2025/07/Rapport_activite_2024_Afac-web.pdf



Nos missions

- ① **Accompagner le monde agricole**
pour une revalorisation agronomique et économique de l'arbre et de la haie.
- ② **Améliorer les connaissances**
par la recherche appliquée, la production de guides techniques, de référentiels, etc.
- ③ **Favoriser les échanges**
et la montée en compétence technique.
- ④ **Permettre la reconnaissance**
des acteurs de l'agroforesterie (agrément BCAE 8, etc.)
- ⑤ **Créer des outils et ressources**
pour le conseil auprès des gestionnaires de haies (agriculteurs, collectivités, responsables d'infrastructures).
- ⑥ **Structurer des filières durables**
de l'amont à l'aval du cycle de vie de l'arbre.
- ⑦ **Mobiliser les décideurs**
pour des politiques publiques favorables à l'arbre et la haie.
- ⑧ **Sensibiliser les citoyens**
et faire connaître les enjeux de l'arbre et de la haie.

Nos références



Label Haie

Certification qui garantit la gestion durable des haies et leur distribution. Il est notamment reconnu dans la PAC. www.labelhaie.fr



Végétal local

Marque de l'OFB, garantissant l'origine de végétaux sauvages collectés localement. www.vegetal-local.fr



Pepicollecte

Logiciel de gestion de collecte de graines d'origine sauvage et locale.



Outil PGDH

Outil numérique de réalisation de plans de gestion durable des haies.



MAPlantation

Outil numérique de planification et de suivi des projets de plantations.



Fonds pour l'Arbre

Grâce à un collectif de mécènes engagés, ce fonds de dotation soutient des projets territoriaux pour l'arbre et la haie. www.fondspourlarbre.fr



Concours Général Agricole des Pratiques Agro-écologiques - Agroforesterie

Il récompense les agriculteurs intégrant les arbres à leur système de production.

Garantir

Outils

Mobiliser

Récompenser

Origines

- Groupe de préfiguration porté par PNR de la Brenne, AGROECO EXPERT et SEPANT, élus de l'AFAC-Agroforesteries Nationale
- 7 réunions de travail et journées techniques organisées entre 2022 et 2024
 - Travail commun sur 4 axes stratégiques
 - Axe 1 : Accroître les capacités d'accompagnement et de développement dans la région
 - Axe 2 : Favoriser des politiques publiques régionales ambitieuses pour l'agroforesterie
 - Axe 3 : Renforcer les connaissances pour guider le développement de l'agroforesterie
 - Axe 4 : Améliorer la valorisation économique de l'agroforesterie en s'appuyant sur des filières durables**=> envie et nécessité de création d'un projet commun**
- Constitution le 10 décembre 2024



Gouvernance

Représentativité en 3 collèges

■ Membres du Bureau

Structure	Collège	Mandataire	Délégataire (si spécifié)	Elu
Parc Naturel Régional de la Brenne	3	Laurent Laroche	Laure Gicquel	Président
AGROECO EXPERT	1	Christophe Sotteau		Vice-Président
Civam de Valençay et du Pays de Bazelle	2	Eliane Quaak	Lea Golleret	Trésorier
Fédération régionale des chasseurs CVL	3	Hubert Louis Vuitton	Aude Bouron	Trésorier-adjoint
Maison Botanique	1	Florian Vincent	Stephanie Drelon	Secrétaire
Chambre régionale d'agriculture CVL	2	Henry Frémont	Anne Brunet	Secrétaire-adjoint

■ Membre du Conseil d'Administration

Organisme/structure	Collège	Mandataire	Délégataire
AGROECO EXPERT	1	Christophe Sotteau	
Paul Clément	1	Paul Clément	
Demain des arbres	1	Hugues Sicard	Luc Vancrayelynghe
Graines et Canopées	1	Sylvie Sautereau	Mattias Dragomirovic
Maison Botanique	1	Florian Vincent	Stephanie Drelon
BioCentre	2	Vincent Masset	Caroline Le Bris
Chambre régionale d'agriculture CVL	2	Henry Frémont	Anne Brunet
Civam de Valençay et du Pays de Bazelle	2	Eliane Quaak	Lea Golleret
Parc Naturel Régional de la Brenne	3	Laurent Laroche	Laure Gicquel
Fédération régionale des chasseurs CVL	3	Hubert Louis Vuitton	Aude Bouron
Fédération départementale des chasseurs du Loir et Cher	3	Hubert Louis Vuitton	Nathalie Diquelou
Agence Régionale de la Biodiversité CVL	3	Jean François Bridet	Catherine Bertrand
FNE CVL	3	Jaques Lucbert	Flore Del Rio
Syndicat mixte du Pays Castelroussain Val de l'Indre	3	Jean Pinier	Elodie Joliveau Vallée

Plan d'action

- Structuration et mise en route de l'association
- Définition / Consolidation du plan d'action

Axe 1 (Acc.)	<ul style="list-style-type: none">• Renforcer le maillage territorial et thématique des opérateurs• Amplifier les coopérations entre les acteurs qui accompagnent le développement de l'agroforesterie• Favoriser la montée en compétence des opérateurs
Axe 2 (Polit. Publ.)	<ul style="list-style-type: none">• Représenter les acteurs du développement de l'arbre et de la haie, avec une approche transversale• Participer à la conception, au suivi et à la mise en œuvre des politiques de l'agroforesterie à l'échelle régionale, en articulation et en cohérence à l'échelle nationale• Promouvoir l'agroforesterie en direction des différents publics
Axe 3 (Connais.)	<ul style="list-style-type: none">• Participer à la construction, à l'adaptation à chaque contexte régional et au transfert des outils nationaux pour équiper les acteurs du développement• Participer aux travaux sur les référentiels qui guident l'action publique• Instruire les questions techniques spécifiques à chaque contexte régional
Axe 4 (Valo.)	<ul style="list-style-type: none">• Créer un cadre favorable au développement des filières amont (graines et plants), notamment de végétaux issus de la marque Végétal Local• Aider au déploiement du label haie pour permettre le développement de filières de valorisation économique des productions directes de la haie, adossée à une gestion durable garantie• Accompagner des expérimentations sur la valorisation des services indirects des systèmes agroforestiers, adossée à une gestion durable garantie

Ils soutiennent Réseau Haies France et ses projets :



Merci pour votre attention





7.

1. Présentations ARB / Observatoire
2. Actualités des pôles
3. La haie, tour d'horizons
4. Le réglementaire
5. Planter local
6. Réseau haie Centre-Val de Loire
7. **Valorisation de la haie**
8. TABLE-RONDE

Valorisation de la haie

Daphné Marques, FNE Centre-Val de Loire & Paul Clément



AGENCE RÉGIONALE
DE LA **BIODIVERSITÉ**
centre-val de loire



Journée interpoles de l'Observatoire

LA CHARTE BOIS-ÉNERGIE ET BIODIVERSITÉ



Daphné MARQUES

Coordinatrice biodiversité

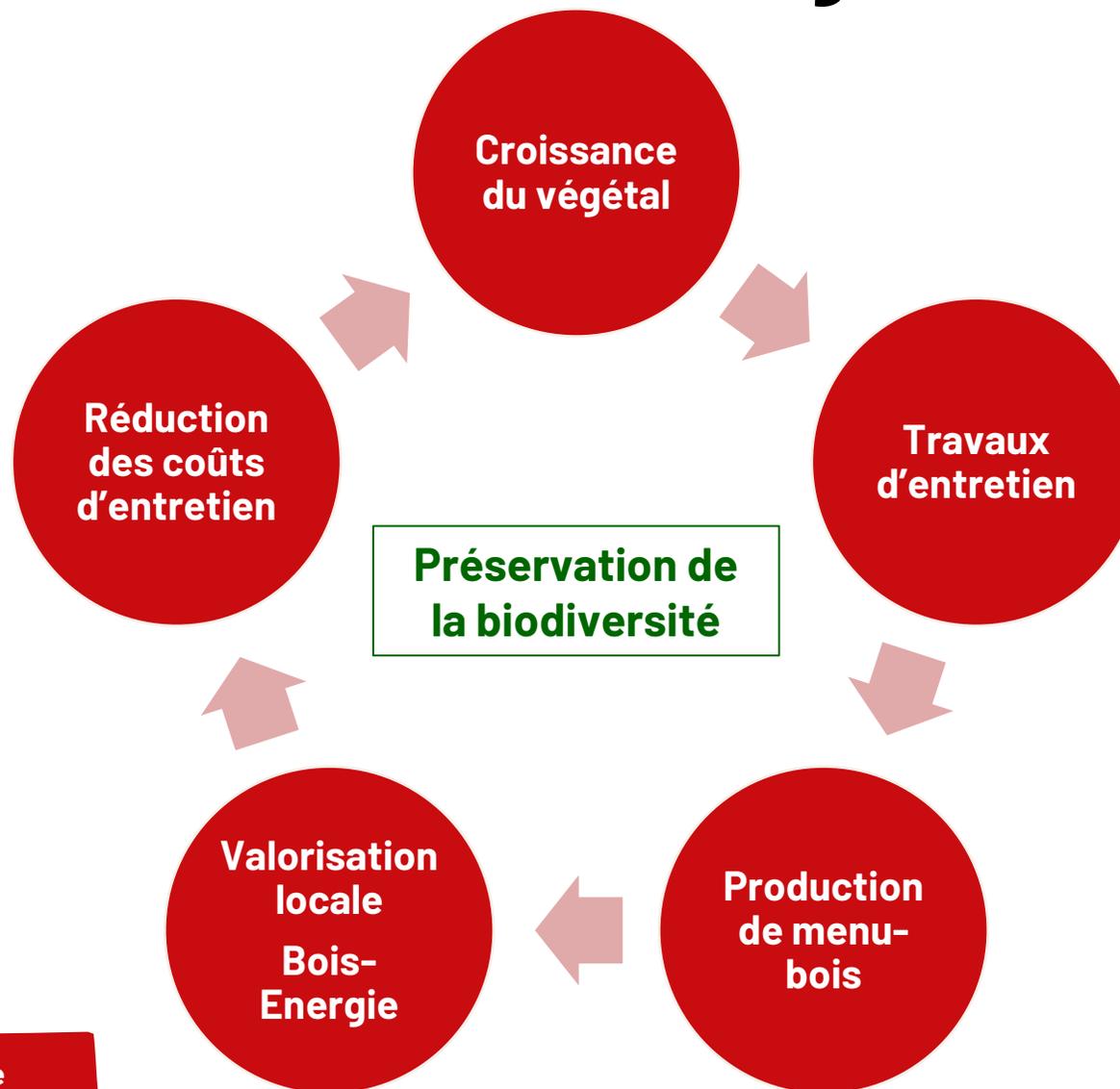
FNE Centre-Val de Loire

Jeudi 02 octobre 2025



Valorisation des coupes d'entretien via le Bois-Energie

JOURNÉE INTERPOLES
02 OCTOBRE 2025 - MARÇAIS



Biodiversité et Bois-Energie : un peu de contexte

JOURNÉE INTERPOLES
02 OCTOBRE 2025 - MARÇAIS

Juin 2020 :
Coalition TE et biodiversité

2019 : Lancement
COP Régionale



Daphné MARQUES / Guy JANVROT
Daphné MARQUES - FNE Centre-Val de Loire
FNE Centre-Val de Loire

Coalition Transition énergétique et préservation de la biodiversité

JOURNÉE INTERPOLES
02 OCTOBRE 2025 - MARÇAIS



Constat

Les 5 engagements de la coalition

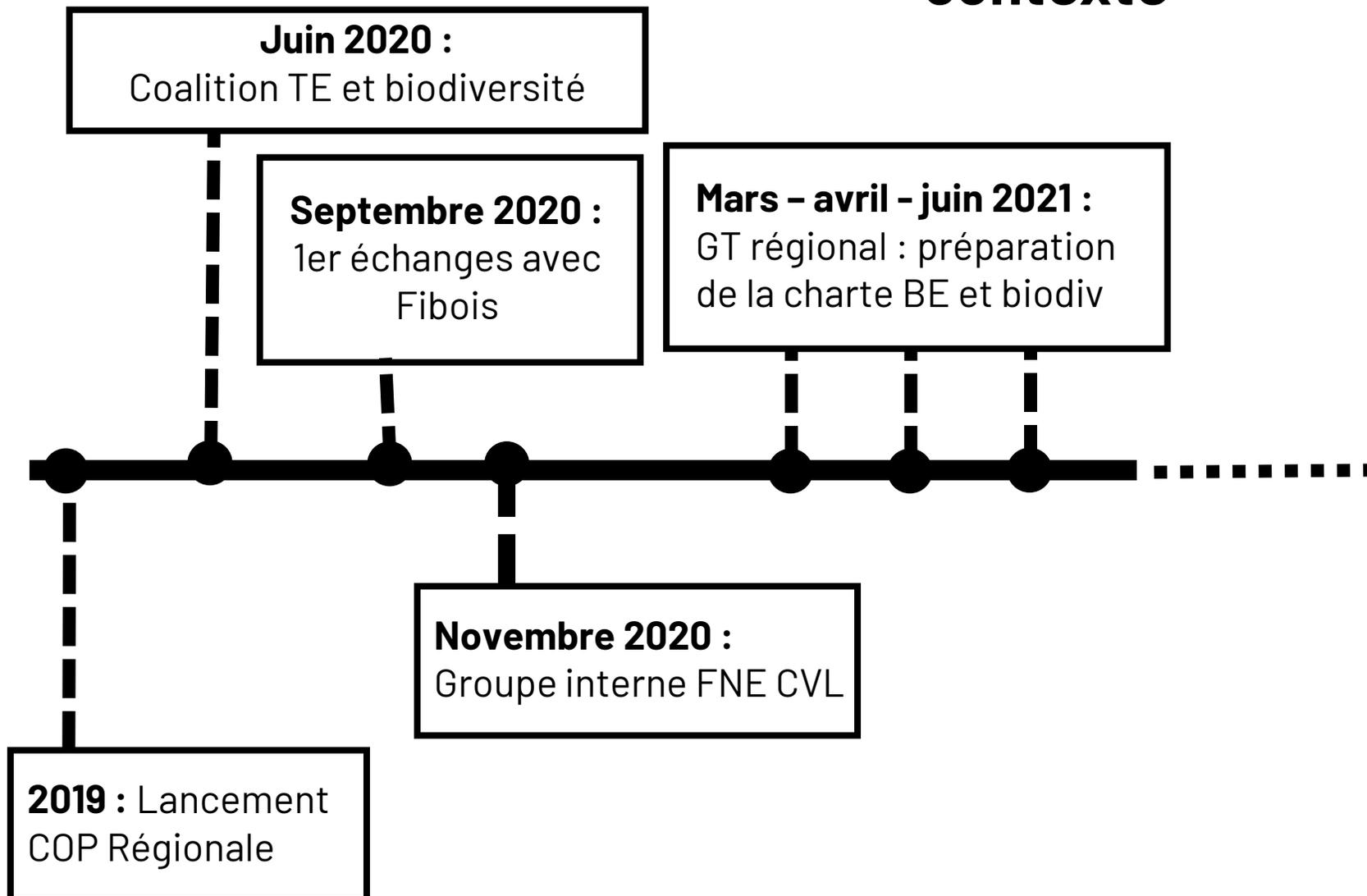
- 4 énergies renouvelables : méthanisation, bois énergie, photovoltaïque et éolien ;
- les travaux d'isolation du bâti.

La démarche :

Capitalisation – Concertation – Positionnement – Restitution

Biodiversité et Bois-Energie : un peu de contexte

JOURNÉE INTERPOLES
02 OCTOBRE 2025 - MARÇAIS



Engagement Bois-Energie : les acteurs

JOURNÉE INTERPOLES
02 OCTOBRE 2025 - MARÇAIS

* Co-animateurs :



* Financeurs :



* Gestionnaires de chaufferies ciblées dans le projet :



* Acteurs impliqués dans le circuit d'alimentation des chaufferies ciblées :



Bonnes pratiques de récolte

Ces pratiques s'appliquent plus particulièrement aux entreprises amenées à récolter le bois, et notamment le bois-énergie, en forêt.

Les signataires de la présente charte et les donneurs d'ordre (propriétaires forestiers, exploitants forestiers, énergéticiens), pour garantir leur engagement, pourront s'appuyer sur des entreprises disposant d'une certification de gestion durable (PEFC, FSC) ou signataire de toute charte de bonne pratique en exploitation forestière.

Les intervenants en forêts doivent préserver l'intégrité physique des sols, leur fertilité ainsi que la biodiversité. Pour cela, ils veilleront à appliquer 5 catégories de bonnes pratiques :

Bonnes pratiques de gestion forestière

Ces pratiques s'appliquent plus particulièrement aux propriétaires et gestionnaires de forêt.

Les signataires de la présente charte, pour garantir leur engagement, privilégieront un approvisionnement provenant de propriétaires forestiers qui disposent :

- D'un document de gestion durable : aménagement en forêt publique, plan simple de gestion, règlement type de gestion ou code de bonnes pratiques sylvicoles en forêt privée.
- D'une certification de gestion durable de la forêt : PEFC ou FSC.

Quatre propositions spécifiques, issues de ces engagements :

1. Tendre vers une sylviculture diversifiée et chercher à réduire, si possible, les coupes rases à l'exception des parcelles en reconversion et des coupes sanitaires liées ou non au changement climatique.
2. Exploiter les ripisylves et le bois bocager en respectant le maintien de la ressource et leur fonction écologique particulière :



Le contenu de la Charte Bois-Energie

JOURNÉE INTERPOLES
02 OCTOBRE 2025 - MARÇAIS

3. Respecter l'espace forestier dans sa globalité en préservant les sols, la faune, la flore, les habitats et les zones humides et conserver suffisamment de matière organique pour la reconstitution des sols et leur régénération naturelle, ainsi que des arbres dépérissant sur pieds. Préconisation particulière pour les acheteurs :

Cigogne noire

Aigle botté

Autour des palombes

Balbuzard pêcheur

Bondrée apivore

Milan noir

Circaète Jean le Blanc

4. S'engager à respecter une zone de quiétude (non intervention) autour d'arbres identifiés comme abritant un nid d'espèce sensible ou remarquable et ce durant toute la période de reproduction (1er mars au 1er septembre) :



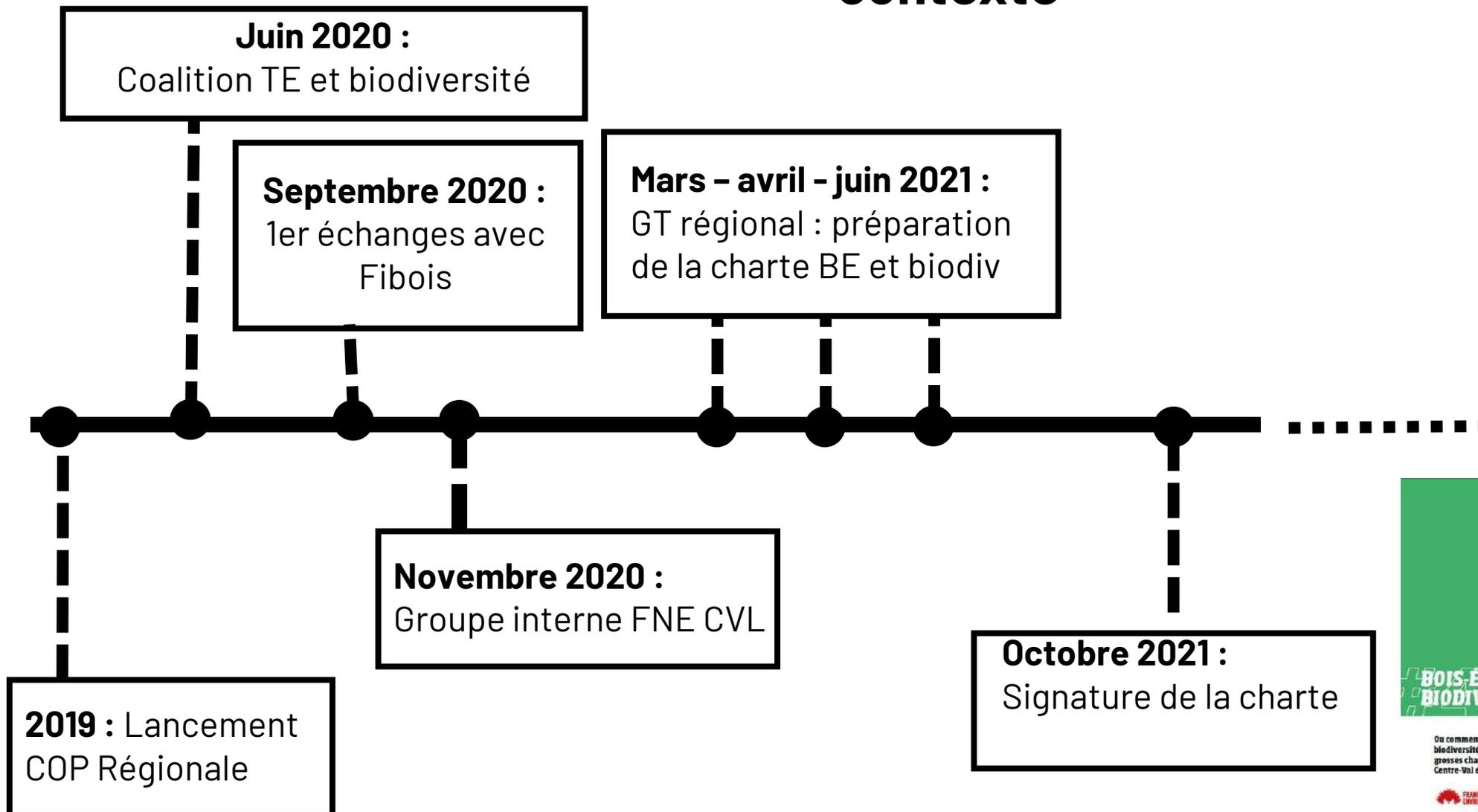
Respecter une zone de quiétude d'un rayon de **150 m** autour d'un nid d'espèce sensible ou remarquable



Zone de quiétude d'un rayon de **300 m** autour d'un nid de **Cigogne noire**

Biodiversité et Bois-Energie : un peu de contexte

JOURNÉE INTERPOLES
02 OCTOBRE 2025 - MARÇAIS

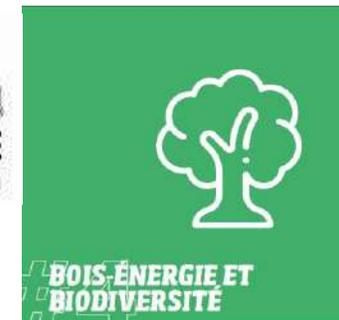


Du comment mieux prendre en compte la biodiversité dans les circuits d'alimentation des grosses chaufferies bois publiques en Centre-Val de Loire



Les acteurs impliqués

JOURNÉE INTERPOLES
02 OCTOBRE 2025 - MARÇAIS



* Les premiers signataires de la Charte



soflec

socos

SODC



Qu comment mieux prendre en compte la biodiversité dans les circuits d'alimentation des grosses chaufferies bois publiques en Centre-Val de Loire



**ORLÉANS
MÉTROPOLÉ**

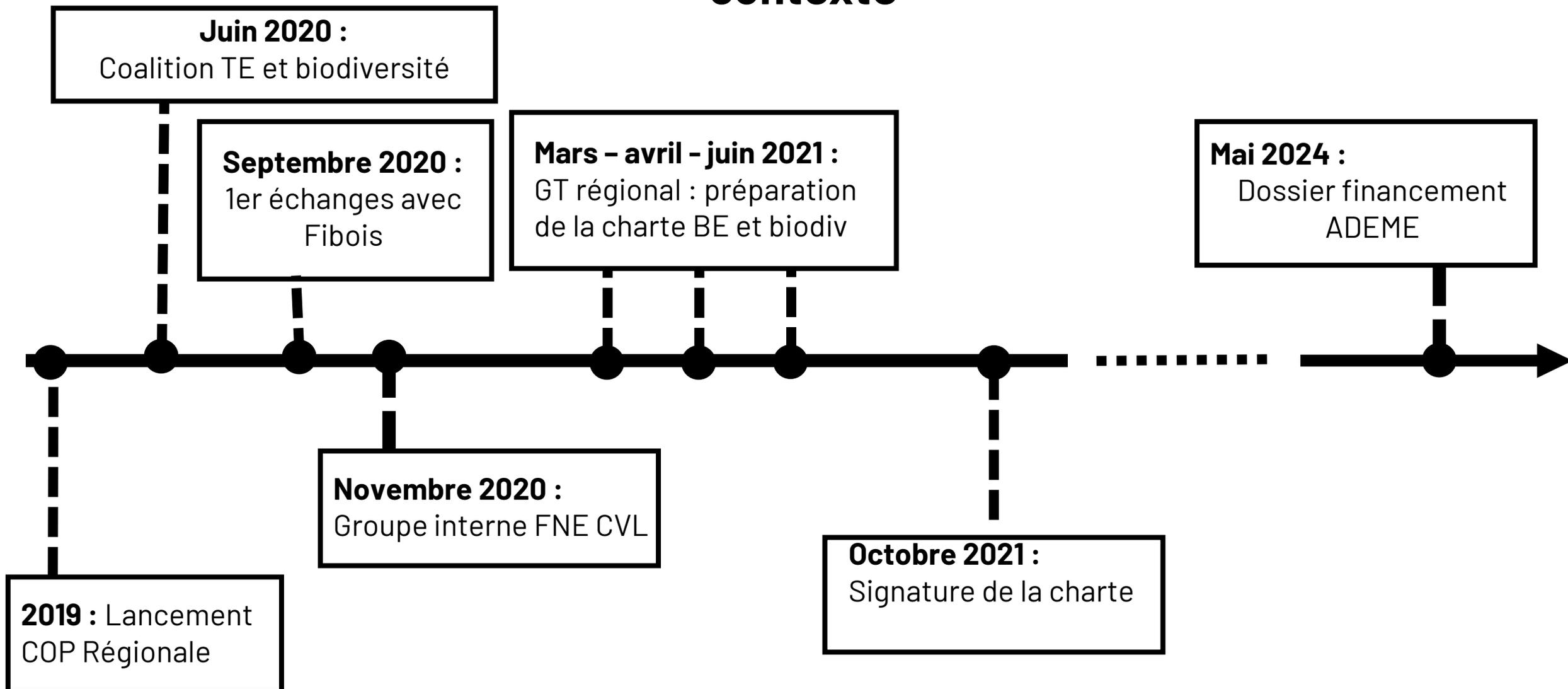


VILLE DE
TOURS



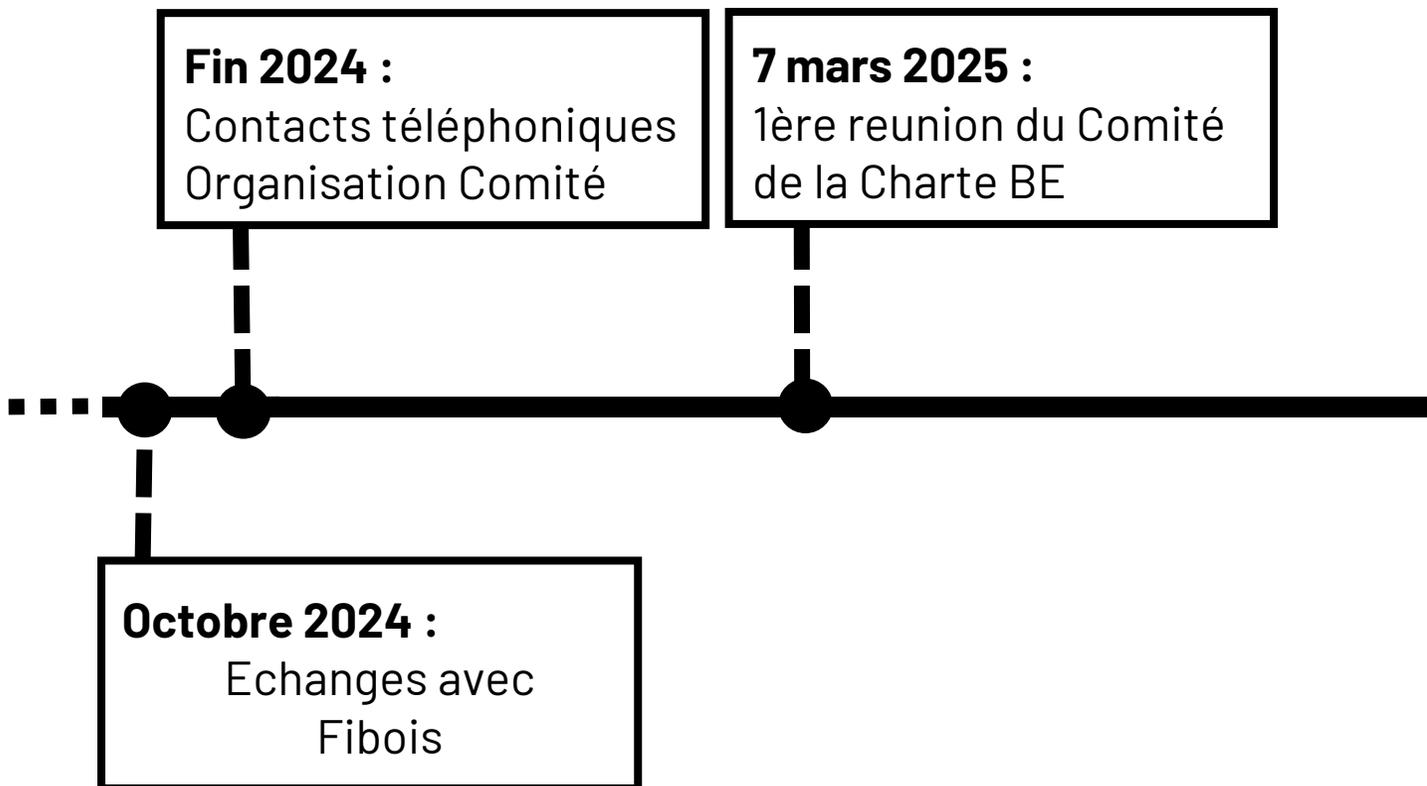
Biodiversité et Bois-Energie : un peu de contexte

JOURNÉE INTERPOLES
02 OCTOBRE 2025 - MARÇAIS



Biodiversité et Bois-Energie : un peu de contexte

JOURNÉE INTERPOLES
02 OCTOBRE 2025 - MARÇAIS

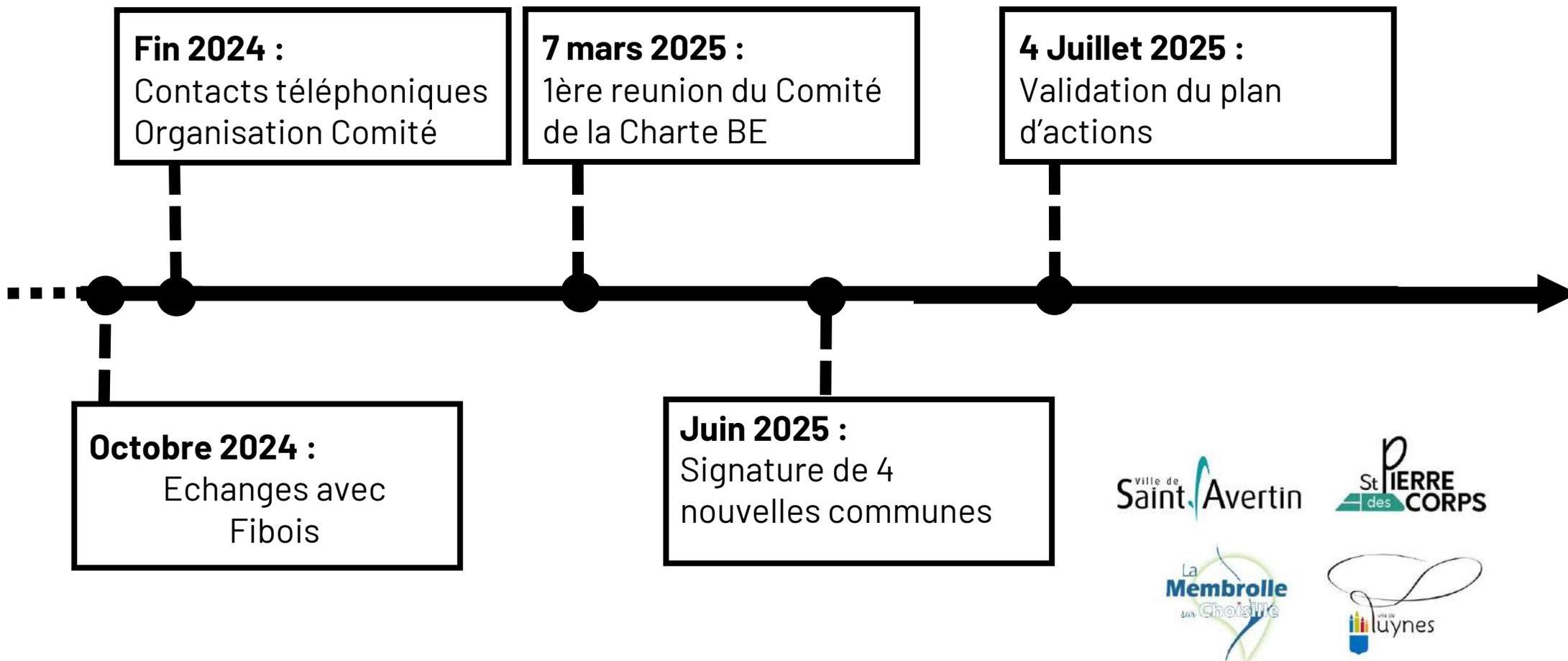


Les participants au 1er Comité régional



Biodiversité et Bois-Energie : un peu de contexte

JOURNÉE INTERPOLES
02 OCTOBRE 2025 - MARÇAIS



Obj 1 : promouvoir la charte et les bonnes pratiques

- ❖ Organisation d'événements de signature officielle organisés avec les métropoles d'Orléans et de Tours
- ❖ Création d'une identité graphique pour le projet (logo + vidéo)
- ❖ Stratégie de communication à développer (réseaux / site internet)

Obj 2 : concrétiser les engagements des signataires

- ❖ Constitution du Comité régional de la Charte Bois-énergie
- ❖ Animation des réunions et traduction de la charte en objectifs opérationnels
- ❖ Elaboration d'un plan d'actions permettant d'atteindre ces objectifs

Obj 3 : élargir le cercle des signataires

- ❖ Création de modules de formation (amont – aval de la filière)
- ❖ Organisation de 2 webinaires d'information (collectivités et forestiers)
- ❖ Organisation d'un séminaire de restitution des travaux menés par le comité

Plus d'informations et de conseils ?

FNE Centre-Val de Loire

- ❖ Daphné MARQUES – daphne.marques@fne-centrevaldeloire.org
06.18.37.49.60
- ❖ Guy JANVROT – guy.janvrot@wanadoo.fr

Fibois Centre-Val de Loire

- ❖ Olivier SILBERBERG – o.silberberg@fibois-cvl.fr
06.64.76.63.22



Journée interpole de l'Observatoire

LA CHARTE BOIS-ÉNERGIE ET BIODIVERSITÉ



Daphné MARQUES

Coordinatrice biodiversité

FNE Centre-Val de Loire

Jeudi 02 octobre 2025



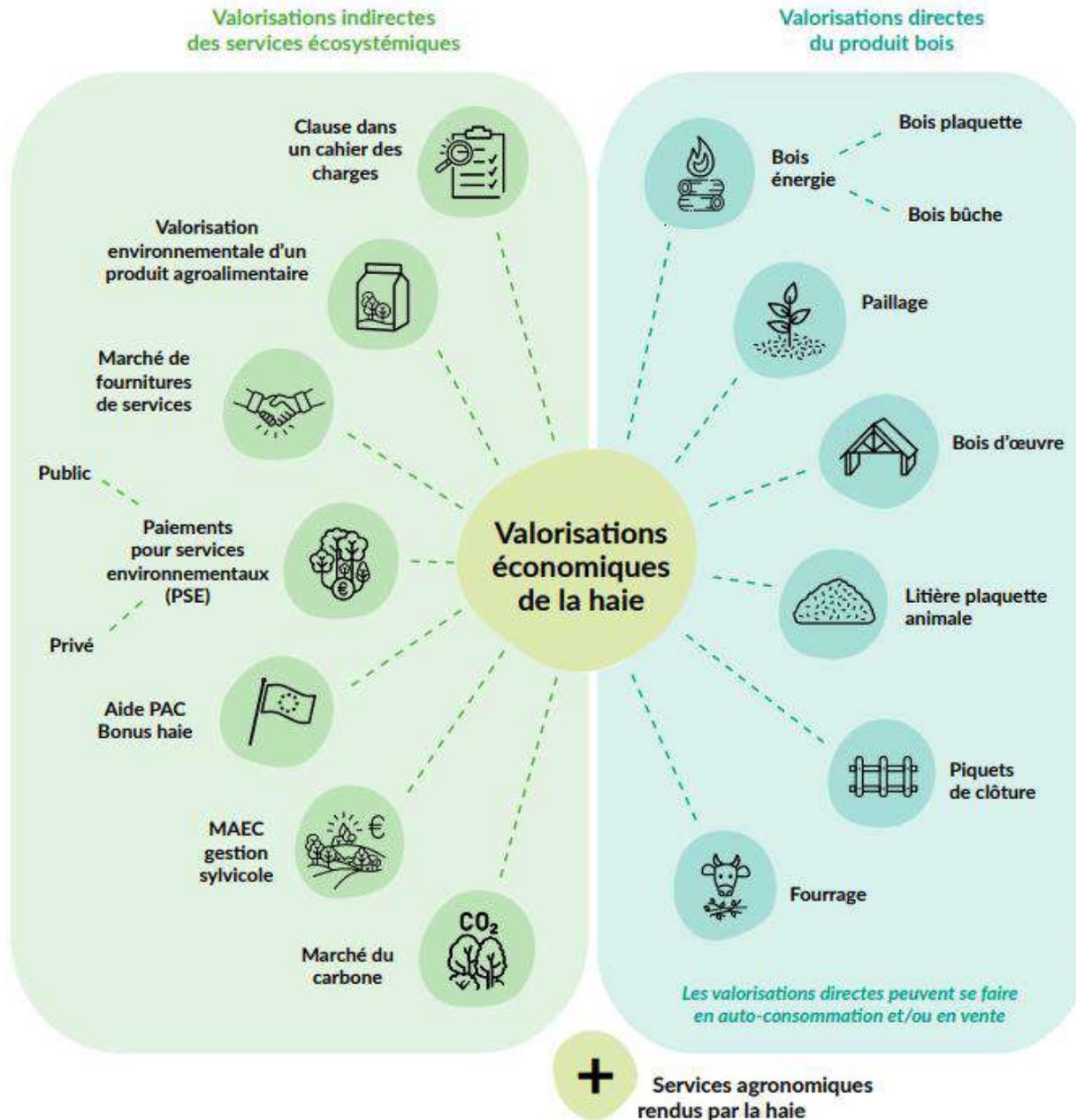


Valoriser, Entretien et Gérer durablement ses Haies



- 
- Valorisations de la haie
 - Pérenniser les haies
 - Le Label et bonus haie à la PAC
 - La filière bois énergie

Valorisations de la haie



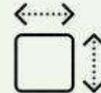
Un exemple



La ferme :



Localisation:
Mayenne (53)



SAU:
35 ha



UTH:
1



Production Agricole:
Bovins Allaitant

L'atelier Haie :



Label Haie :
Niveau 3



Linéaire de haies en
gestion:
4,7 km



Densité haie:
85 m/ha SAU



Cycle de prélèvement
(milieu poussant):
10-15 ans



Linéaire moyen annuel prélevable
en respectant le cycle de
régénération :
319 m/an



Volume de bois moyen produit
sur la ferme :
40-45 tonnes / an

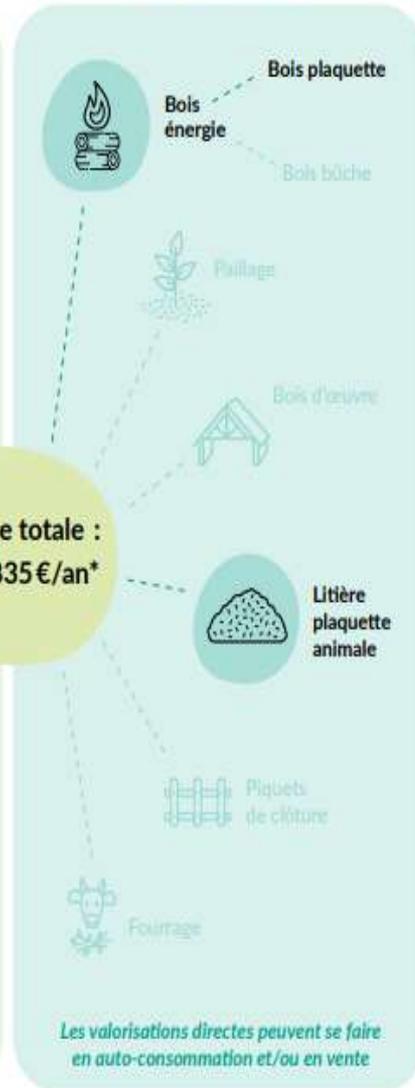


Bilan

Valorisations indirectes des services écosystémiques



Valorisations directes du produit bois



Vente de 10t
Coût de production : 400€
Vente de bois : 600€
+ 200€

Auto-consommation de 40t
Coût de production : 1 600€
Économie par rapport à une litière 100% paille : 3 000€
+ 1 400€

Surface de 35 ha
Bonus haie : 7€/ha/an
+ 245€

Coût labellisation par gestionnaire

Label Haie

Pour une OCG de 81 gestionnaires

- Coût de contrôle : 40,90€/an
- Redevance : 68,50€/an

Coût labellisation : 109,40€/an

Prise en charge à 100% du coût de la labellisation par l'OCG portée par la SCIC

+/- 0€/an

+ Services agronomiques rendus par la haie

Pérenniser les haies

Evoluer pour améliorer

Les leviers techniques :

Gestion

Régénération

Plantation, semi, RNA



La Gestion

Recépage

1. Coupe au plus près du sol en veillant à ce que la coupe soit au-dessus du collet.
 - une meilleure stabilité des rejets par un ancrage directement dans le sol.
 - un rajeunissement de l'individu par la fabrication de nouvelles racines à la base des rejets.
 - * un affranchissement des rejets de la souche-mère qui seront plus vigoureux et vivront plus longtemps.
2. Coupe franche et sans éclatement de la souche
3. Des outils tranchants et précis
 - * Ex : grappin coupeur et reprise à la tronçonneuse
4. Prélèvements de tous les brins



Elagage

1. Taille des branches
Il ne faut couper que des branches de petits diamètres.
2. Choix des branches
Il est important de ne pas prélever plus du 1/3 du houppier. La taille sévère provoque le développement de rejets très vigoureux sur le tronc.
3. La coupe d'une branche doit se faire en respectant le bourrelet de recouvrement sans pour autant laisser de chicots.
4. Réduction de la longueur d'une branche
Pour éviter le prélèvement de trop grosses branches, l'idéal est de venir réduire leur longueur et leur poids en effectuant les coupes au niveau d'une fourche.



La régénération

La régénération est une partie de la gestion mais elle doit être raisonnée car c'est une des meilleures façons de garantir un avenir à son bocage.

Diagnostic

Typologie

Mode de gestion

Adapter les coupes

Enrichissement

Mise en protection



La plantation, semi, RNA

Les réimplantations sont une bonne façon de consolider son maillage bocager mais elles doivent être raisonnées à l'échelle de l'exploitation.



Essences

Densité

Implantation

Travaux

Gestion

Valorisation



Le label et bonus haie à la PAC

Le label, un outil pour accompagner l'agriculteur dans la gestion de ses haies

Pour l'agriculteur :
un guide technique
dans l'acquisition
des bonnes
pratiques de gestion
de la haie



Pour le technicien :
**une méthode
d'animation** autour
de la gestion durable

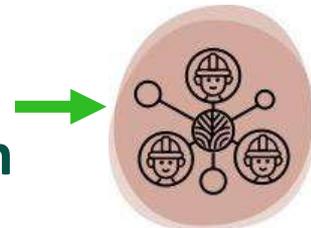


**Un outil
pédagogique**

**Un outil de
communication**

**Un outil
économique**

Pour l'agriculteur :
redonner une **nouvelle
image du métier**
d'agriculteur, tourné
vers l'intérêt général



Pour les acheteurs et
partenaires du
territoire : **l'occasion
de valoriser
l'engagement**
environnemental,
économique et social
auprès de ses cibles

Pour l'agriculteur :
l'opportunité de
tirer des revenus de
ses haies



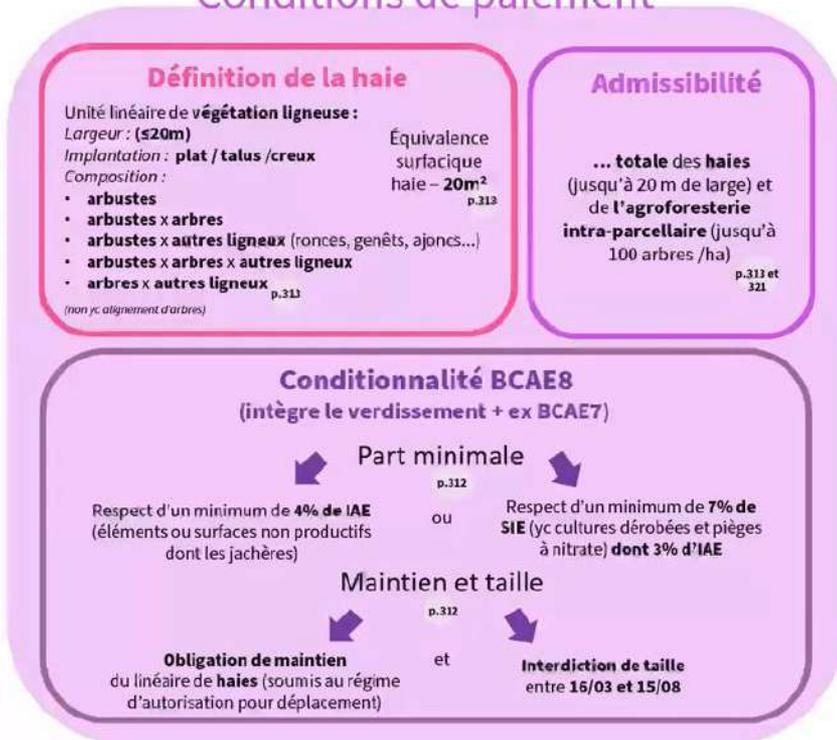
Pour les acheteurs :
avoir la **garantie**
d'une démarche
vertueuse

Le label et bonus haie à la PAC

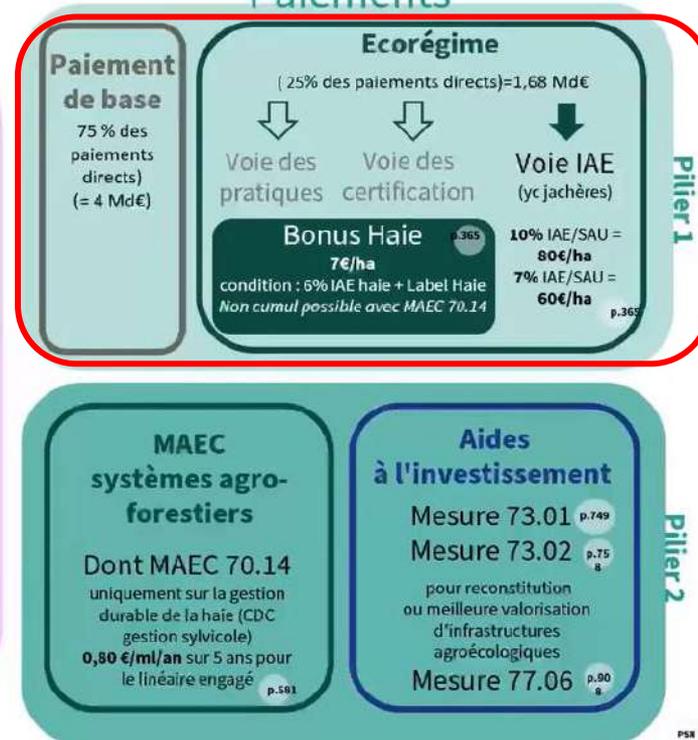


La haie dans la future PAC 2023

Conditions de paiement



Paielements



Condition 1 :

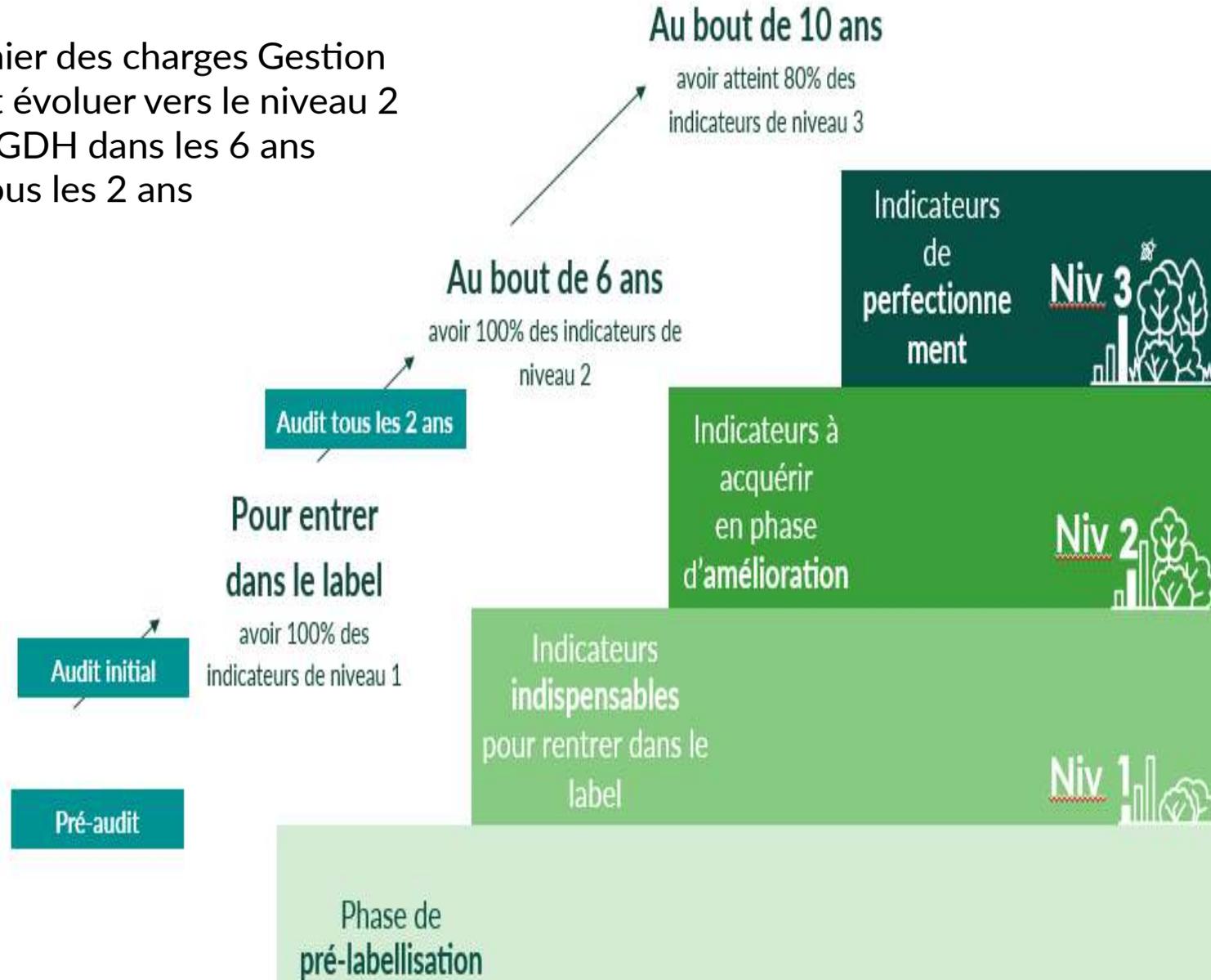
Détenir au minimum 6% haies par SAU, dont 6 % en terres arables, Minimum 30 ml de haies / ha

Condition 2 :

Vérifier l'éligibilité au Label Haie (respecter à minima le niveau 1 du cahier des charges Gestion du Label Haie)

Le label et bonus haie à la PAC

- Respecter le cahier des charges Gestion du Label Haie et évoluer vers le niveau 2
- Disposer d'un PGDH dans les 6 ans
- Audit de suivi tous les 2 ans



Le label et bonus haie à la PAC

Choix initial du gestionnaire

En individuel

En Organisation Collective de Gestionnaires (OCG)

Préparation à la labellisation

... par une personne habilitée (ou auto-évaluation)

- Prise de connaissance du Cahier des Charges
- **Pré-audit** et accompagnement technique...
- Mise en conformité des pratiques

... par l'OCG

Obtention de la certification

Audit initial
Par l'organisme certificateur

Niv 1 : à atteindre à 100% pour intégrer la démarche

Audit initial par l'OCG et **Audit externe** de l'OCG d'un échantillon de ses gestionnaires par l'organisme certificateur

Maintien de la certification

Audit tout les 2 ans

Niv 2 : à atteindre d'ici la 6^{ème} année

Mise en place d'un **Plan de Gestion Durable des Haies (PGDH)** – *Sous 6 ans*

Niv 3 : à atteindre d'ici la 10^{ème} année

Audit initial par l'OCG et **Audit externe** de l'OCG d'un échantillon de ses gestionnaires par l'organisme certificateur

Le label et bonus haie à la PAC

Coût de la labellisation

Coût de contrôle

Coût de redevance

organisme certificateur :
visite de certification à l'entrée puis tous les deux ans.

Réseaux Haie : Animation nationale du Label Haie (représentation, fonctionnement labellisation, évolution et maintenance de l'appli Label Haie).

	Coût de contrôle		Coût de redevance
Certification individuelle	520 €/2ans	Certification individuelle	100 €/an
OCG composée de 5 gestionnaires	2 200 €	+	OCG composée de 5 gestionnaires 750 €
OCG composée de 20 gestionnaires	2 200 €		OCG composée de 20 gestionnaires 1500 €
OCG composée de 36 gestionnaires	2 600 €		OCG composée de 36 gestionnaires 2 800 €
OCG composée de 100 gestionnaires	4 900 €		OCG composée de 100 gestionnaires 10 000 €

Coût d'un PGDH

Il est très variable : il dépend principalement de 3 critères, la taille de l'exploitation, la densité de haie et le coût/jour de l'intervenant.
Le coût « minimum » est d'environ 3000€/HT pour 5 à 6 jours de travail.
(moins de 100ha et moins de 100ml/ha).

La filière bois énergie

Une chaufferie sur sa commune : projet local, effet global

Une filière bois énergie consiste à utiliser des plaquettes, comme combustible dans des chaudières biomasse. Ce bois est issu de l'entretien et de la gestion durable des haies.



- Chauffer des bâtiments et maîtriser les coûts énergétiques
- Développer une activité économique locale
- Valoriser la ressource bocagère disponible
- Gestion des haies respectueuse de la biodiversité et du paysage

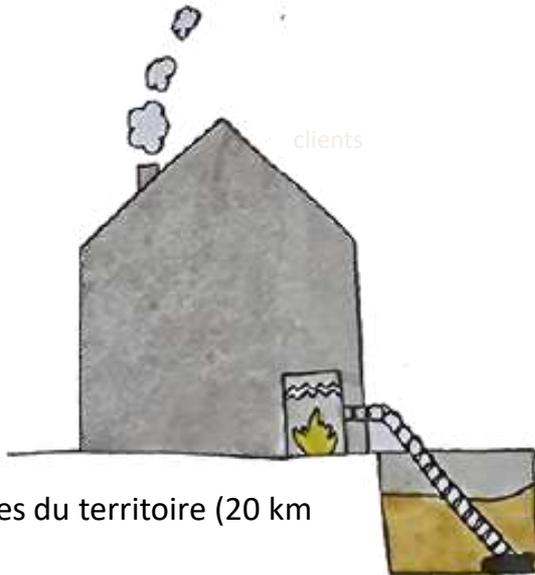
La filière bois énergie

Ressource

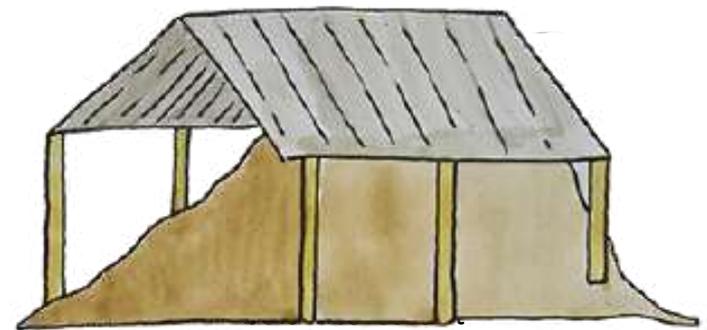


Haie haute avec potentiel

Transformation



Plaquettes issues du territoire (20 km maximum)



séchage



8.

1. Présentations ARB / Observatoire
2. Actualités des pôles
3. La haie, tour d'horizons
4. Le réglementaire
5. Planter local
6. Réseau haie Centre-Val de Loire
7. Valorisation de la haie
8. **TABLE-RONDE**

TABLE-RONDE

Animée par Serge Gressette, Cen
Centre-Val de Loire



AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ
centre-val de loire

TABLE-RONDE

- Est-ce qu'on plante ou est-ce qu'on sème de la haie ?
- Régénération naturelle assistée, premiers retours ?

Animée par Serge Gressette, Cen Centre-Val de Loire
Participant·es : Paul Clément – Mathilde Debrach –
Christophe Sotteau



Pause déjeuner

Par la suite : présentation de
Marçais sur la chaufferie
collective et visite terrain



AGENCE RÉGIONALE
DE LA **BIODIVERSITÉ**
centre-val de loire



AGENCE RÉGIONALE
DE LA **BIODIVERSITÉ**

centre-val de loire

MERCI
POUR VOTRE PARTICIPATION !

